

NWSLTR

L'action sanitaire ensemble

GDS
Réunion



LA NEWSLETTER DU GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE LA REUNION

Le mot du Président :



Chers adhérents, dans nos métiers, la formation est un levier important pour le développement de nos compétences et la pérennité de nos élevages.

Organisme de formation depuis 2012, le GDS Réunion vous accompagne avec des programmes de formation de qualité, adaptés à notre contexte insulaire et tropical. Dans ce numéro, vous découvrirez les prochaines sessions organisées par le GDS, autour de différents articles introductifs qui nous l'espérons susciteront votre envie d'apprendre. Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une bonne lecture.

« Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson » (Confucius)

Jérôme HUET

Le Président du GDS Réunion

La Direction :



Chers éleveurs, les mesures de biosécurité en élevage, le bien-être animal, la qualité de l'eau, la gestion du varroa, ... sont autant de sujets sur lesquels GDS Réunion met en place des formations pour vous permettre d'améliorer le suivi et la qualité sanitaire de vos cheptels.

N'hésitez pas à vous inscrire, grâce à Vivéa ou à OCAPAT pour vos salariés, les formations peuvent être prises en charge. En complément des sujets traités dans cette Newsletter qui font la part belle à la formation, vous pourrez découvrir une nouvelle rubrique « Les annonces du GDS ». Cette rubrique a pour objectif, de vous informer en quelques lignes sur la vie de notre association, ses actualités et les événements à venir.

Stéphane LACROIX

Le Directeur Général du GDS Réunion



BOOSTER VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION

Comment mettre en place une démarche de biosécurité ? Comment lutter contre le Varroa ? C'est quoi le bien-être animal ? Autant de questions que peut se poser un éleveur et auxquelles le GDS Réunion propose de répondre grâce à son offre de formation actualisée. A côté des classiques figurent d'autres formations : Prendre la parole en public, RPA...

Ces formations sont animées par des intervenants experts dans leur domaine d'activité et contribuent à l'amélioration de la performance des éleveurs sur le terrain.

Nous pensons nos formations afin de les rendre adaptables, modulables, collectives et/ou individualisées.

Notre responsable de formation vous accompagne dans vos projets de formations, finalise le montage auprès des financeurs mais aussi échanger aux adaptations nécessaires, notamment pour les personnes en situation de handicap.

LE SOMMAIRE DE LA NEWSLETTER #3 DU GDS RÉUNION :

L'actualité du Pôle Ruminant :

- Biosécurité bovine et synthèse des audits
- Formation biosécurité
- La filière équine

- PAGE 2 -

L'actualité du Pôle

Biosécurité & Hors Sol :

- La qualité de l'eau (1)
- La qualité de l'eau (2)

- PAGE 3 -

L'actualité du Pôle

Apiculture :

- L'Insémination Artificielle
- Formation à l'I.A.
- Essais traitement varroa
- Formation "Gestion varroa"

- PAGE 4 -

Les annonces du GDS :

- Réunions de secteurs
- Campagne prophylaxie
- Catalogue des formations
- Augmentations de tarif
- Conseil du mois
- RH : arrivées et départs
- Flash info

- PAGES 5 & 6 -



LE PÔLE RUMINANT DU GDS :



Biosécurité en élevage bovin :

Prévenir l'introduction d'agents pathogènes



La Biosécurité consiste à appliquer des mesures pour prévenir l'introduction d'agents pathogènes, pour limiter la dissémination et l'expression clinique des affections déjà présentes dans l'élevage. Elle vise également à prévenir la propagation des agents pathogènes vers d'autres élevages ou vers l'Homme. Les mesures de biosécurité doivent être proportionnées aux risques identifiés et adaptées aux pratiques d'élevage de l'exploitation.

Depuis le mois de juin les équipes techniques du Pôle Ruminants du GDS ont réalisé 235 audits de biosécurité en élevages.

Ces audits ont permis de mettre en avant les points forts et les points à travailler par les éleveurs pour améliorer les pratiques de biosécurité afin de protéger au mieux leurs cheptels.

Les premiers résultats sont satisfaisants puisque la moyenne des points obtenus par les éleveurs bovins s'élève à 86 / 100. Elle est de 81 / 100 pour les éleveurs de petits ruminants.

Néanmoins nous avons observé chez une très grande majorité d'éleveurs des manquements sur des aspects de biosécurité qui pourraient être impactant sur la santé de leurs animaux tels que :

- L'absence de contrôle à l'introduction des animaux
- L'absence de moyens de désinfection à l'entrée des élevages ou de fournitures d'équipements à usage unique aux visiteurs.
- L'absence d'équipement de récupération des déchets à risques infectieux (DASRI)
- L'absence de plateforme d'équarrissage
- L'absence de registre des visiteurs tenus à jour
- L'insuffisance de désinfection des bâtiments d'élevage.

Conscient de l'importance de ces points à améliorer et de la nécessité d'accompagner ses adhérents dans une démarche d'amélioration des pratiques, le GDS Réunion travaille sur la mise en place de solutions pratiques, adaptées aux caractéristiques des exploitations et peu coûteuses. Ceci afin d'aider les éleveurs à protéger au mieux leurs animaux et garantir leur bien-être.

Formation biosécurité :

La biosécurité au catalogue des formations du GDS

Pour avoir plus d'informations concernant les dates, le contenu des formations en biosécurité et votre inscription en ligne, consultez le catalogue en ligne des formations du GDS Réunion.

Cliquez sur l'icône ci-contre :

<https://gds974.catalogueformpro.com/>



La filière équine :

Nouvel accompagnement au GDS

Depuis le mois de mai 2021, le GDS a commencé à travailler sur la mise en place d'une section équine. L'association a désormais un technicien référent dans le domaine, Olivier Bardeur. Afin d'organiser au mieux ce pôle, une prospection a démarré pour cibler les attentes des détenteurs d'équidés. Une enquête est également disponible. Celle-ci permettra de faire un état des lieux des structures qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement ; trouver des fournisseurs et établir des partenariats.

Le GDS a la volonté de vous encadrer sanitaire et vous proposer un certain nombre de prestations, ainsi que des formations. Une gamme de produits est aussi en cours de réalisation (CMV, équipements divers, ...). Nous sommes également à votre écoute pour faire évoluer nos prestations et les produits que nous proposons.

Enquête filière équine :

Répondez au questionnaire du GDS Réunion

Dans le cadre du développement de la filière équine du GDS et afin de mieux cibler les besoins des détenteurs d'équidés, Le GDS vous invite à répondre à ce questionnaire pour mieux vous accompagner sur le terrain.

Cliquez sur le QR Code ci-contre ou scannez le :



Flash info :

Le GDS au club hippique du Tampon

Le GDS a participé à son premier événement équin le weekend du 13 et 14 novembre 2021 au club hippique du Tampon, pour le Championnat Amateur de Saut d'Obstacles. Nous montrons ainsi notre volonté de nous engager durablement pour la filière.

LE PÔLE BIOSÉCURITÉ & HORS-SOL :



La qualité de l'eau (1) :

Premier élément consommé par les animaux...



La qualité de l'eau est un facteur de réussite !

Dans la plupart des cas, l'eau est le premier élément consommé par les animaux. Les volailles par exemple consomment 1,8 fois plus d'eau qu'elles n'ingèrent d'aliments ! Il est donc important qu'elle soit de qualité et disponible en quantité suffisante. Une eau de mauvaise qualité bactériologique pourra aussi entraîner des problèmes pathologiques, il convient donc d'être vigilant...

Pour ce faire, il est important de commencer par une analyse d'eau !

Que dit la réglementation ?

Il n'existe pas à ce jour de normes de qualité fixées pour les animaux. Dans la majorité des cas, ce sont les normes humaines qui sont appliquées. Les démarches qualité mises en place en coopérative prévoient un prélèvement d'eau au minimum une fois par an.

Le prélèvement d'eau :

Contrôler la qualité de l'eau de boisson permettra de :

- S'assurer que les paramètres bactériologiques correspondent aux recommandations
- Vérifier l'impact des facteurs qui vont dégrader la qualité de l'eau
- S'assurer de l'efficacité des traitements de désinfection de l'eau

Où faire le prélèvement ?

- En début de ligne pour connaître la qualité de l'eau arrivant sur l'exploitation

- En fin de ligne pour connaître la qualité que vont boire les animaux.

Attention, une eau de bonne qualité arrivant sur l'exploitation ne veut pas dire qu'elle sera de bonne qualité pour l'abreuvement !

Quels critères d'analyses ?

Les critères physico-chimiques : pH, chlore ou peroxyde

Les critères bactériologiques :

- La flore générale : bactéries présentes dans l'eau, elles augmentent rapidement lors d'épisodes pluvieux et/ou en cas de canalisations dégradées
- La flore digestive : bactéries d'origine digestive présentant un risque de pathologies digestives

D'autres critères peuvent être réalisés en fonction du contexte (eau de retenue collinaire, matière organique présente, etc...).

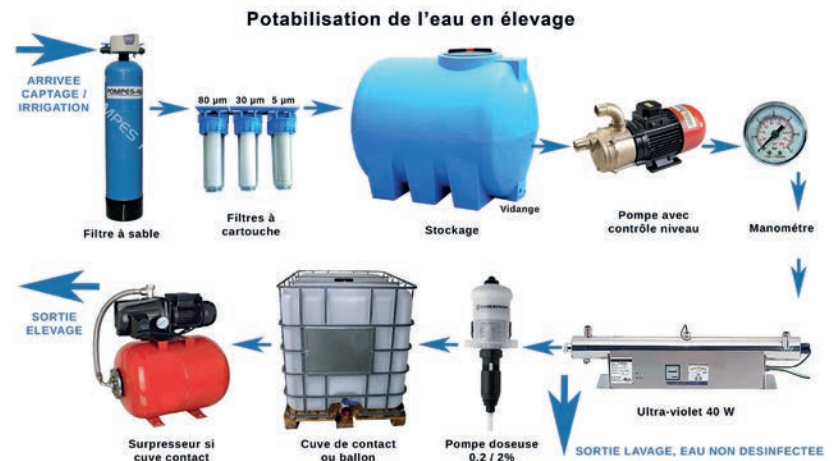
Et après ?

En fonction du résultat, il s'agira :

- de déterminer les causes de non conformité de l'analyse
- de dégager et maîtriser les facteurs qui sont responsables de la dégradation de la qualité
- d'envisager des solutions de correction de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau (2) :

Améliorer sa qualité est donc un enjeu d'intérêt...



Bien que la réglementation préconise seulement de fournir une « eau d'abreuvement de qualité adéquate » pour les animaux de production (*Règlement CE n°183/2005*), ne pas la contrôler régulièrement peut vous empêcher de détecter des contaminations en bactéries ou matières organiques trop élevées.

Pourtant, lorsqu'ils sont présents en quantité trop importantes, ceux-ci peuvent détériorer les performances de croissances et de reproduction, ou entraîner des troubles de santé.

Sur l'île, l'eau donnée aux animaux est d'origine variée, et provient généralement du réseau mais aussi de retenue collinaire, d'irrigation, de pluie, de captage. Un système de filtration y est parfois associé. Cette diversité peut expliquer que sa qualité soit variable.

A l'occasion du protocole APIRE, un audit a par exemple mis en évidence que l'eau ne remplit pas les critères recommandés pour une exploitation avicole sur deux, 7 élevages porcins sur 10, et jusqu'à 9 élevages bovins sur 10.



Améliorer sa qualité est donc un enjeu d'intérêt !

Pour évaluer les traitements possibles, un premier suivi est en cours parmi 10 exploitations de l'île. Il s'agit d'évaluer le bénéfice apporté par un système de filtre en cellulose ou charbon associé à un traitement par Ultra-Violet. L'effet de ces deux systèmes de filtration est regardé sur les charges en bactéries fécales et sur la matière organique tout au long de la filtration.

Les informations recueillies pourront aider à voir comment proposer des solutions de filtrations, de traitement de l'eau, voir d'entretien afin de fournir aux animaux une eau à la fois peu contaminée par des bactéries et/ou de la matière organique, ce qui favorisera une meilleure santé des animaux !

LE PÔLE APICULTURE DU GDS :



L'insémination artificielle :

Les différenciations de reproduction de l'abeille...



Le comportement de reproduction de l'abeille diffère de celui de la majorité des animaux d'élevage, rendant difficile le contrôle des accouplements. Une autre différence réside dans le système de détermination sexuelle « haplodiploïde », dont le sélectionneur doit tenir compte au moment de choisir les parents à accoupler. L'insémination artificielle permet d'améliorer le contrôle de ces accouplements.

Les reines d'abeilles s'accouplent avec plus d'une dizaine de mâles, quelques jours après leur naissance. Ces accouplements ont lieu à l'extérieur de la ruche, en vol, au sein de nuées de mâles à maturité sexuelle. Ces congrégations de mâles peuvent être éloignées de plusieurs kilomètres des ruches d'où proviennent mâles et reines.

Pendant plusieurs jours, la reine effectue des vols de fécondation pour remplir sa spermathèque. Elle est ensuite seule pour pondre dans sa ruche. Les individus femelles (ouvrières ou nouvelles reines) sont issus d'œufs fécondés (alors devenus diploïdes), et les mâles d'œufs non fécondés (restant alors haploïdes).

Pour préparer l'insémination artificielle, des cadres spécifiques sont insérés dans les colonies sélectionnées, afin que la reine y pondre des œufs mâles. Ces cadres sont ensuite élevés dans un compartiment duquel les mâles ne pourront pas s'échapper après leur naissance. Les reines sont ensuite élevées en transférant des jeunes larves des colonies sélectionnées vers des cellules artificielles, puis placées dans une ruche (ou un compartiment de ruche) sans reine. Les abeilles procèdent alors à un élevage de nouvelles reines.

Les dates de ces élevages sont définies selon la date d'insémination. Le sperme de plusieurs mâles cloîtrés est prélevé à l'aide d'une seringue munie d'un capillaire fin, pour être ensuite inséminé dans chaque reine. Pendant cette insémination, la reine est anesthésiée au dioxyde de carbone puis placée dans un dispositif de contention afin d'inséminer un volume précis de sperme. Elle est enfin introduite dans une colonie sans reine, jusqu'à ce qu'elle y pondre. De nouveaux individus pourront alors être élevés à partir de cette colonie.

Formation à l'insémination artificielle

En décembre au GDS Réunion...

Un stage de formation à l'insémination artificielle est organisé par le GDS en décembre, afin de former les apiculteurs de son groupe de sélection. Cette pratique, lourde et chronophage, se justifie par le travail d'évaluation des colonies, également contraignant, qui est pratiqué en amont. Un formateur spécialisé œuvrera à former ces apiculteurs aux opérations décrites précédemment, afin de valoriser le travail du plan de sélection du GDS.

Lutte zootechnique contre Varroas :

Méthode de retrait du couvain mâle

Cette méthode consiste à insérer en bordure du couvain un cadre totalement ou partiellement bâti avec des cellules à mâles. Elle permet, en éliminant ce couvain mâle, d'extraire une part importante des varroas sans trop affecter la colonie.

Cette méthode biotechnique permet de diminuer le nombre de varroas dans la ruche, sans trop affecter la colonie ou la récolte de miel. L'insertion de cadres bâtis avec un grand nombre de cellules à mâles (cadres partiellement non bâtis introduits pendant une miellée, ou avec de la cire gaufrée au format des cellules de mâles) en bordure du couvain va attirer les varroas à l'intérieur des cellules de couvain mâle. Ces cadres seront ensuite éliminés de la colonie d'abeilles, sans perturber son fonctionnement. De telles méthodes, dites « biotechniques », compatibles avec la production de miel, permettent de freiner le développement de varroa, en complément de traitements acaricides efficaces.

Il ne s'agit cependant pas d'une méthode de gestion du varroa suffisante à elle seule ; elle ne permet pas de se passer des traitements habituels. Elle est cependant un outil de lutte très intéressant, complémentaire aux interventions médicamenteuses.

Formation varroa au CIRAD

« Gestion du Varroa – Niveau 1 »



La formation « Gestion du Varroa – Niveau 1 » aura lieu le 09 décembre prochain au CIRAD à Saint Pierre, elle a pour objectifs de :

- Déterminer les besoins de la colonie
- Déterminer le taux d'infestation du rucher
- Mettre en place une action adéquate selon les observations du terrain et les calendriers

Cette formation permettra aux apiculteurs de reconnaître si leur rucher est investi par ce parasite et de savoir comment réagir afin d'éviter la perte de leur ruche.

Pour s'inscrire c'est ici : [Formations GDS](#)

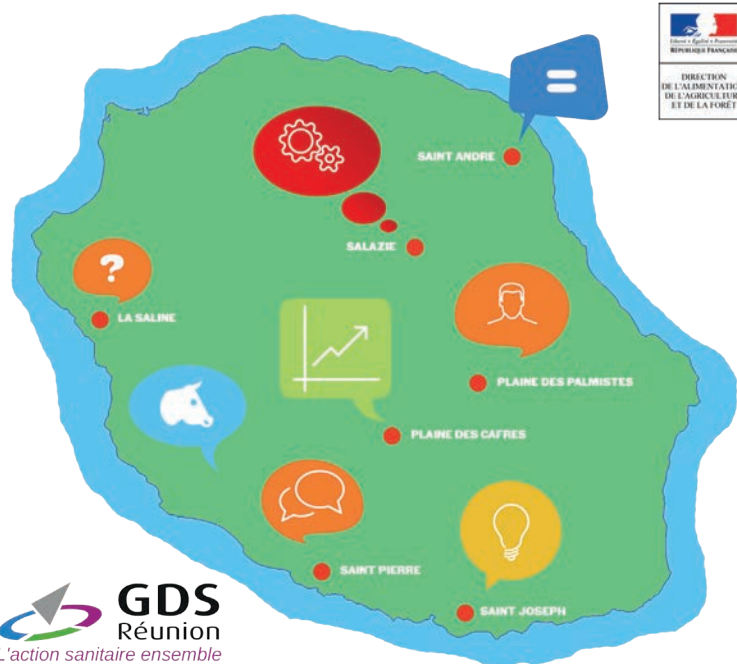


LES ANNONCES DU GDS



Réunions de secteurs

Le GDS en collaboration avec la DAAF



GDS
Réunion
L'action sanitaire ensemble

Des réunions d'informations sanitaires sont actuellement mises en place par votre GDS, en collaboration avec la DAAF. Vous serez contacté lorsque votre secteur sera concerné !

Ces réunions ont lieu actuellement sur toute l'île : la Saline, Salazie, Saint André, la Plaine des Palmistes, la Plaine des Cafres, Saint Pierre, Saint Joseph, etc... En raison des mesures COVID, elles se font en petit groupe. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien GDS pour en savoir plus.

Fin de campagne Prophylaxie

Que dit la réglementation ?



La campagne de prophylaxie des ruminants est terminée, vous aviez jusqu'au 30 novembre pour faire réaliser votre intervention de prophylaxie. Le GDS vous rappelle ci-dessous la réglementation en vigueur à la Réunion.

Rappel des engagements du détenteur d'animaux :

- Respecter la réglementation en vigueur concernant les opérations de prophylaxies et les règles sanitaires liées aux mouvements des animaux
- Tenir à jour l'identification de son troupeau, conformément à la réglementation en vigueur
- Respecter les dates de campagne de réalisation des prophylaxies, faciliter la mise en oeuvre des opérations en assurant une contention adaptée de ses animaux et en présentant au vétérinaire l'ensemble des animaux soumis à test, visite ou traitement
- Justifier auprès du vétérinaire en charge de l'exécution des opérations de prophylaxies l'absence de certains animaux et, le cas échéant, mettre à disposition des animaux remplaçants
- Fournir les attestations sanitaires lors d'introduction d'animaux ou sur demande de L'Organisme à Vocation Sanitaire (le GDS) ou de la DAAF
- S'acquitter du paiement des prestations concernées

Catalogue des formations à venir du GDS Réunion :

L'offre de formation du dernier trimestre 2021 à destination des actifs du monde de l'élevage est disponible

Les thématiques retenues visent à développer vos compétences et vos connaissances techniques.

En cette fin d'année nous mettons l'accent sur votre accompagnement en vous proposant des formations courtes et concrètes d'une durée de 7 à 14 heures.

Retrouvez vite toutes les propositions de formations du GDS Réunion via le catalogue de formations en ligne.

Vous pourrez également vous inscrire en ligne, à l'aide du formulaire mis à votre disposition à partir du lien ci-dessous :

Formations GDS



Eva HOARAU

Technicienne en charge du transfert et de la formation

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends ».



Eva HOARAU



Biosécurité en élevages bovins

- Formation présentielle
- 7 heures (1 jour)
- Accessible



Biosécurité en élevage de porcs

- Formation présentielle
- 7 heures (1 jour)
- Accessible



RITA - Gestion des arthropodes vecteurs en élevage / Qualité sanitaire du cheptel

- Formation présentielle
- 14 heures (4 jours)
- Accessible



Prendre la parole en public

- Formation présentielle



Gestion du Varroa - Niveau 1

- Formation présentielle

- LE CATALOGUE DE FORMATION DU GDS -

Accessible

Accessible



LES ANNONCES DU GDS

Magasin du GDS Réunion :

Augmentation des tarifs

Dans un contexte mondial tendu tant au niveau des fabrications que du fret, la tendance haussière des approvisionnements à destination des éleveurs se confirme. Le GDS va continuer à s'attacher à répercuter le moins possible ces hausses, ceci afin de vous accompagner durant cette période compliquée pour nos professions.

Effectivement, nous pouvons aujourd'hui constater auprès de nos fournisseurs des augmentations de tarifs répétées ainsi qu'une difficulté croissante à trouver de la marchandise disponible. Mais ceci n'est que le premier écueil. Nous constatons également une augmentation démesurée des frais d'approche vers notre île. Pour certaines provenances, les frais d'approche ont été multipliés par 4.

Dans ce contexte, il est important d'avoir sur vos exploitations une évaluation la plus juste possible de vos besoins, mais de faire preuve également d'anticipation.

Concernant les moyens de lutte intégrée contre les stomoxes, nous pouvons également noter la disparition de l'aide publique consacrée à leur achat.

Lorsque nous conjuguons tous ces éléments, la mise en place du plan de lutte intégrée (dont nous sommes en pleine période) proposée par votre technicien a subi une forte augmentation qui malgré l'optimisation de nos achats reste palpable.

Nous resterons vigilants dans la recherche de solutions pouvant nous permettre de vous apporter les meilleurs services et produits aux meilleurs prix.

Le conseil du mois :

Suite aux approvisionnements difficiles...

Devant la difficulté croissante à disposer rapidement de marchandises auprès de nos fournisseurs, rapprochez-vous de vos techniciens afin d'anticiper vos besoins et de nous permettre de vous livrer en temps et en heure. De plus, en anticipant vos besoins, cela nous permettra de mieux négocier nos conditions d'achat.

Ressources Humaines :

Les arrivées et les départs au GDS Réunion

Arrivée de Marion BOREY



Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle ingénieure R&D, Marion Borey qui remplace Norma Choisis... qui jouit d'une retraite bien méritée. Ses missions se feront en collaboration étroite avec les partenaires ainsi qu'avec le pôle Biosécurité & Hors Sol du GDS dont elle assurera l'appui scientifique aux techniciens et aux éleveurs.

Arrivée de Rachel MARIE :



Rachel Marie a été embauchée en contrat d'apprentissage pour réaliser sa licence professionnelle. Durant cette alternance, elle espère acquérir de la polyvalence en ce qui concerne la gestion interne d'une entreprise. Elle travaillera principalement au service comptabilité mais pourra être amenée à travailler au service des ressources humaines.

Départ de Douâa Elouadaf

Ça bouge au pôle ruminant du GDS. Nous notons le départ de notre ingénieure en suivi de mortalités Douâa Elouadaf pour une nouvelle carrière dans le département voisin de Mayotte. Nous la remercions pour la mise en place du suivi individuel des mortalités et lui souhaitons bonne réussite. Pour la continuité du suivi des mortalités bovines, la mission est confiée à Aurore Bastier, Ingénieure au GDS au service SPPA. Réservez-lui le meilleur accueil possible dans sa nouvelle mission d'accompagnement de nos éleveurs en difficulté.

Départ d'Olivier Esnault

Olivier ESNAULT, vétérinaire épidémiologiste du GDS au pôle apicole est parti pour une année sabbatique en Polynésie française où un challenge conséquent l'attend : Créer le GDS de Polynésie.

FLASH INFO

Panne à la Sica des Sables...

La SICA des Sables a connu une grosse panne qui a perturbé la collecte des cadavres en élevage par GDS Run Services. L'Etat, les municipalités et le GDS Run Services se sont mobilisés pour trouver des solutions adaptées à chaque situation et limiter au maximum les désagréments causés aux éleveurs. Aujourd'hui, la collecte des cadavres a repris normalement et SICA des Sables a presque retrouvé la totalité de ses capacités de traitement.



GDS " L'action sanitaire ensemble "



GDS Réunion : 1 rue du Père Hauck / Bat EFG / PK 23 / 97418 La Plaine des Cafres



Téléphone : 02 62 27 54 07 / Fax : 02 62 27 55 47 / Courriel : courrier@gds974.re



**Heures d'ouverture du GDS Réunion : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Service apicole PSE : Uniquement le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h**



Toute l'information du GDS Réunion sur notre site web : www.gds974.re



<https://www.facebook.com/GDS974/>